

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES LYONS ANDELLE

Envoyé en préfecture le 12/07/2024

Reçu en préfecture le 12/07/2024

Publié le

ID : 027-200070142-20240704-70_2024-DE

70/2024
Berger
Levrault

L'an deux mille vingt-quatre, le quatre juillet à 18h30 à Charleval, le conseil communautaire, légalement convoqué, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Jean-Luc ROMET, en séance publique.

| | |
|---|--|
| Nombre de délégués | <u>Etaients présents :</u> |
| En exercice : 48 | Amfreville les Champs M. Cordier, Bacqueville M. Collette, Beauficel-en-Lyons Bosquentin Mme Fouquet, Bourg Beaudouin M. Halot, Présents : 36 Charleval Mme Héquet, MM. Emo, Calais, Votants : 48 Douville/Andelle M. Cramer, Fleury-la-Forêt M. Godebout, Fleury sur Andelle MM. Gavelle, Vieillard.R, Flipou M. Cousin, Houville-en-Vexin M. Lebreton, Le Tronquay Date de convocation : Les Hogues Mme Bachelet, Le : 28 juin 2024 Letteguives Lilly Mme Lancien, Lisors M. Herbin, Lorleau Lyons-la-Forêt Mènesqueville M. Cahagne, Délégation affichée Perriers/Andelle Mme Dupart, MM. Defrance, Duval, Mutel, Le : Perruel Pont Saint Pierre Mme Lavigne, Radepont M. Minier, Renneville M. Vieillard G, Romilly/Andelle Mmes Simon, Jullien, MM. Chivot, Romet, Dulondel, Rosay-sur-Lieure M. Béharel, Touffreville Mme Malhaire, Val d'Orger MM. Blavette, Bonneau, Vandrimare MM. Bézirard, Dechoz, Vascoeuil M. Moëns. |
| Pouvoirs : M. Pillet à M. Godebout, Mme Dalissier à M. Calais, Mme Damois à M. Vieillard R, M. Ziéliniski à M. Gavelle, Mme Marteau à M. Moëns, Mme Grégoire à M. Halot, Mme Grouchy à Mme Lancien, M. Baldari à M. Emo, M. Quéné à M. Minier, M. Hébert à Mme Lavigne, Mme Le Tourneur à Mme Simon, M. Vieux à M. Romet. | |

Administration générale : Désignation d'un membre appelé à siéger au sein des commissions thématiques intercommunales « Environnement, développement durable et mobilités » et « politique associative et sportive et communication »

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu les délibérations n°79/2020 et n°82/2020 du conseil communautaire en date du 10 septembre 2020 portant élection des membres des commissions thématiques intercommunales « politique associative et sportive et communication » et « environnement, développement durable et mobilités » ;

Vu l'avis favorable des membres de la commission finances et affaires générales en date du 24 juin 2024 ;

Vu la proposition de la commune de Vascoeuil ;

Suite à la démission de Monsieur Cédric DEVIENNE, premier adjoint de la commune de Vascoeuil, il y a lieu de procéder, à son remplacement au sein des commissions intercommunales « environnement, développement durable et mobilités » et « politique

associative et sportive et communication ».

Le conseil, après avoir entendu et délibéré à l'unanimité :

- désigne pour la commune de Vascœuil, Monsieur Dominique LECOURT pour siéger au sein des dites commissions.

Le registre dûment signé les jours, mois et an susdits.

Pour copie conforme.



Voies et délais de recours : la présente délibération peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication, d'un recours contentieux auprès du Tribunal administratif de Rouen ou d'un recours gracieux auprès de la Communauté de communes Lyons Andelle.

La Communauté de communes dispose d'un délai de deux mois pour répondre à un recours gracieux. Le silence gardé pendant deux mois vaut décision implicite de rejet. La décision ainsi prise qu'elle soit expresse ou implicite pourra elle-même être déférée au Tribunal administratif de Rouen dans un délai de deux mois.